

## II.—PRIX DE DÉTAIL.

Le Bureau Fédéral de la Statistique ne se borne pas à colliger les prix de gros, il recueille aussi dans une soixantaine de villes du Canada les prix de vente au détail des aliments, du combustible, de l'éclairage, du vêtement et de divers autres articles; enfin, il s'informe du coût de différents services publics.

L'investigation sur le coût de l'alimentation porte sur plus de 80 aliments de consommation courante; les prix recueillis, vérifiés et recoupés au moyen des informations fournies par les correspondants du ministère du Travail, sont ensuite publiés mensuellement dans la Gazette du Travail. L'enquête sur le combustible porte sur les prix du charbon et les tarifs de l'électricité et du gaz; quant au vêtement, la moyenne est calculée sur un groupe de 44 articles. Ce n'est pas tout; on fait également entrer en ligne de compte le prix des ingrédients de toilette, des médicaments, du tabac, des livres, des journaux, des meubles et articles de ménage et enfin, le coût de certains services, nommément: séjour à l'hôpital, blanchissage, coiffure, circulation en tramways, honoraires des médecins, tarif des téléphones et enfin les théâtres et cinémas. C'est le ministère du Travail qui se renseigne sur les loyers.

### 1.—Nouveaux nombres-indices des prix de détail, loyers, etc., 1914-1926.

Un nouveau nombre-indice des prix de détail des loyers et du coût des services publics a été calculé par le Bureau sur la base des prix de 1913 et continué de mois en mois jusqu'à maintenant. Les nombres-indices courants sont basés sur les données colligées par le Bureau, sauf les loyers qui sont du ressort du ministère du Travail. Le Bureau est aussi endetté envers le ministère du Travail pour une foule de données relatives aux années de début. Il existe un nombre-indice distinct pour l'alimentation, le chauffage et l'éclairage, le vêtement, le loyer, les articles divers, ainsi qu'un nombre-indice récapitulatif. Chacun d'eux est pondéré selon le principe de l'agrégation. On a comme résultat une série de nombres-indices généraux permettant de suivre les fluctuations des prix de détail, etc.

Ce nombre-indice a pour objet la mensuration du mouvement des prix de détail et du coût de la vie dans l'ensemble de la Puissance. Il est construit de telle manière qu'il est possible de la comparer avec d'autres nombres-indices généraux, l'indice des prix de gros, par exemple. Il ne prétend pas refléter le coût de la vie d'une classe particulière de la société, ni d'une région quelconque de la Puissance. Le coût de la vie présente des variations considérables dans les différentes parties du Dominion et les discussions relatives aux salaires dans une région quelconque nécessitent une étude spéciale à la région en question. Néanmoins, l'indice du Bureau a son utilité, puisqu'il relate les tendances générales du coût de la vie.

On verra par le tableau 7 que le mouvement des prix de détail et du coût de la vie dans la Puissance, en 1925 et 1926, a oscillé entre 50 et 55 p.c. au-dessus du niveau de 1913, c'est-à-dire de 40 à 50 points au-dessous de sommet atteint en 1920. Durant 1925 l'indice général manifesta une légère tendance vers la hausse, mouvement renversé durant 1926, l'indice ayant décliné jusqu'en décembre de cette année.